

Politique de protection des renseignements personnels

La présente politique de protection des renseignements personnels (ci-après la « **Politique** ») énonce comment le GMF CMF des Récollets s.e.p. recueille, utilise, communique, conserve et détruit vos renseignements personnels. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons les expressions « nous » ou « la clinique » de temps à autre dans la Politique.

Nous pouvons vous fournir de l'information complémentaire relativement au traitement de vos renseignements personnels, dans certains cas, au moment de recueillir vos renseignements personnels. Nous pouvons également obtenir votre consentement spécifique dans certains cas relativement à la collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels.

La Politique s'applique aux renseignements personnels que nous recueillons, peu importe la manière, que ce soit, par exemple en personne, par téléphone ou via notre site Web.

En acceptant cette Politique ou en nous fournissant des renseignements personnels après avoir eu l'opportunité de consulter la Politique ou tout autre avis complémentaire, vous acceptez que vos renseignements personnels soient traités conformément à la Politique et l'avis complémentaire.

1 À propos de nous

Voici nos informations d'identification complètes :

GMF CMF des Récollets s.e.p.
101-940 boul. des Récollets
Trois-Rivières, QC
G8Z 3W9
819-373-0303

N'hésitez pas à communiquer avec notre personne déléguée à la protection des renseignements personnels, madame Sylvie Gauthier, pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir concernant la Politique, la manière dont nous traitons vos renseignements personnels ou pour exercer vos droits concernant vos renseignements personnels.

Vous pouvez joindre notre personne déléguée à la protection des renseignements personnels par courriel :

Madame Sylvie Gauthier
819-373-0303
info@gmfcmf.com

(médecin responsable pour le gmf : Dr Martin Cadorette)

ou par la poste à l'adresse mentionnée plus haut.

Nous formons et sensibilisons les membres de notre personnel et nos professionnels (y compris nos étudiants et nos stagiaires) par le biais des activités suivantes :

- Campagnes de sensibilisation face à l'enjeu du respect de la confidentialité des renseignements personnels ;
- Rappel des méthodes de destruction de renseignements sensibles pour empêcher toute récupération par des tiers non autorisés.

2 Définitions importantes

Dans la Politique, on entend par :

« **Incident de confidentialité** » (i) l'accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel; (ii) l'utilisation non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; (iii) la communication non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; ou (iv) la perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.

« **Renseignement personnel** » tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l'identifier.

3 Comment allons-nous traiter vos Renseignements Personnels

<i>Comment collectons-nous vos renseignements personnels</i>	Lors des activités suivantes : ouverture ou mise à jour d'un dossier, synchronisation avec le DSQ (Dossier santé Québec), réception électronique ou numérisation de rapports d'examen ou de consultations, lors des rencontres avec les différents professionnels à la clinique, communication avec d'autres professionnels (pharmaciens, etc.).
<i>Quels sont les renseignements personnels que nous collectons</i>	Nom, prénom, date de naissance, numéro d'assurance-maladie, adresse postale, numéros de téléphone, adresse de courriel, identification de la pharmacie communautaire, liste des médicaments, tous les notes médicales à la suite des rencontres avec les différents professionnels.
<i>Après de qui collectons-nous vos renseignements personnels</i>	De vous, DSQ (Dossier santé Québec), rapports reçus suite à des demandes d'examen ou de consultations, CNESST, compagnies d'assurance.
<i>Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels?</i>	Pour être en mesure d'offrir des soins de santé de qualité.
<i>Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels?</i>	Il pourrait être difficile ou même impossible d'offrir des services de santé en l'absence d'informations essentielles. Il est aussi nécessaire pour votre professionnel de la santé de consigner dans votre dossier médical les informations en lien avec votre état de santé.

<i>Qui aura accès à vos renseignements personnels?</i>	Tous les professionnels de la santé (médecins, infirmières, travailleurs sociaux, etc.). Le personnel de secrétariat mais dans un but administratif seulement.
<i>Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers?</i>	Uniquement avec votre autorisation ou lorsque la loi nous oblige à le faire. Les renseignements peuvent alors être transmis par courriel sécurisé, par télécopieur ou par la poste. Nous utilisons également certains renseignements personnels avec la Régie de l'assurance maladie du Québec à des fins de facturation et pour les demandes de médicament d'exception ou de patient d'exception.
<i>Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels?</i>	Nous devons conserver vos renseignements pendant une période minimale de 10 années. Dans la plupart des cas, les renseignements sont conservés beaucoup plus longtemps.
<i>Quels sont les risques liés au traitement de vos renseignements personnels?</i>	Bien que nous prenions toutes les précautions de sécurité nécessaires, un utilisateur interne ou externe pourrait accéder à certaines informations sans autorisation. Évidemment, une telle activité est illégale et elle déclencherait une enquête interne. Les personnes touchées seraient alors avisées.
<i>Où allons-nous conserver vos renseignements personnels?</i>	Les dossiers de nos patients sont numériques et les données sont hébergées au Canada sur les serveurs de nos fournisseurs de services (Ofys par Logiciels Info-Data et Facturation.net).

4 Quels produits technologiques utilisons-nous

Nom du logiciel	Nom du fournisseur	Utilités	Calendrier de mises à jour
Ofys avec son portail patient sécurisé	Logiciels Info-Data	Dossier médical électronique et communications sécurisées avec la clientèle	Trimestriel approximativement
Facturation.net	Groupe Purkinje	Facturation RAMQ	Trimestriel approximativement

5 Mesures de sécurité et risques inhérents

Nous suivons les standards de sécurité dans notre secteur d'activités pour protéger les renseignements que nous recueillons et que nous recevons. Plus particulièrement, nous avons en place des mesures de protection physiques, techniques, informatiques et administratives appropriées afin de protéger vos renseignements personnels contre un incident de confidentialité.

Malgré ces mesures, compte tenu des risques inhérents à l'utilisation de systèmes informatiques, nous ne pouvons toutefois pas assurer ou garantir la sécurité et la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez ou nous fournissez, et vous le faites à vos propres risques. Si vous avez des raisons de croire que des renseignements personnels ont été compromis, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées indiquées à l'article 1 de la Politique.

6 Comment et sous quelles conditions allons-nous communiquer vos renseignements personnels à des fins de sécurité publique ou de poursuite des infractions

6.1 En cas de risque sérieux de mort ou de blessures graves

Nous pourrions communiquer un renseignement personnel que nous détenons en vue de protéger une personne ou un groupe de personnes lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort ou de blessures graves, lié notamment à une disparition ou à un acte de violence, dont une tentative de suicide, menace cette personne ou ce groupe et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence.

Les renseignements peuvent alors être communiqués à la ou aux personnes exposées à ce risque, à leur représentant ou à toute personne susceptible de leur porter secours. Seuls les renseignements nécessaires aux fins poursuivies par la communication seront communiqués.

6.2 Forces de l'ordre

Nous pourrions également communiquer un renseignement au Directeur des poursuites criminelles et pénales ou à une personne ou à un groupement chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois lorsque le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour une infraction à une loi applicable au Québec.

Finalement, nous pourrions communiquer un renseignement à un corps de police lorsqu'il est nécessaire à la planification ou à l'exécution d'une intervention adaptée aux caractéristiques d'une personne ou de la situation, dans l'un ou l'autre des cas suivants: 1° le corps de police intervient, à notre demande, pour nous apporter de l'aide ou du soutien dans le cadre des services que nous fournissons à une personne; 2° nous agissons en concertation ou en partenariat avec le corps de police dans le cadre de pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières.

7 Vos renseignements personnels sont-ils transférés à l'extérieur du Québec?

Il se peut que vos renseignements personnels soient transférés à l'extérieur du Québec selon la localisation géographique des serveurs de nos fournisseurs.

8 Quels sont vos droits à l'égard de vos renseignements personnels?

La loi vous confère différents droits à l'égard de vos renseignements personnels. Vous disposez notamment des droits suivants :

- **Accès** : le droit de demander si nous détenons des renseignements personnels sur vous et, le cas échéant, de demander d'avoir accès à ces renseignements personnels.
- **Rectification** : le droit de demander de faire rectifier tout renseignement personnel incomplet ou inexact que nous détenons.
- **Retrait du consentement** : le droit de retirer votre consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements personnels détenus.
- **Restriction ou refus d'accès** : le droit de demander qu'un intervenant particulier ou qui appartient à une catégorie d'intervenants indiquée ne puisse avoir accès à un ou à plusieurs renseignements que vous aurez identifiés.
- **Plainte** : le droit de formuler une plainte adressée à notre responsable de la protection des renseignements personnels tel qu'identifié à l'article 1 en lien avec cette Politique ou de déposer une plainte auprès de la Commission de l'accès à l'information du Québec si vous croyez qu'une infraction aux lois sur la protection des renseignements personnels a été commise. Pour porter plainte auprès de la Commission d'accès à l'information (Québec), veuillez utiliser le formulaire approprié disponible à l'adresse suivante : [Pour les citoyens | Commission d'accès à l'information du Québec \(gouv.qc.ca\)](#)
- **Portabilité** : Vous avez le droit de demander que vos renseignements personnels vous soient communiqués ou qu'ils soient transférés à une autre organisation dans un format technologique structuré et couramment utilisé.

Pour exercer l'un ou l'autre de ces droits, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels la manière indiquée à l'article 1 de la présente Politique.

9 Sites de tiers

Cette Politique ne s'applique pas aux sites web, aux pages ou aux applications de tiers auxquels il est possible d'accéder via nos services et nous ne sommes pas responsables à l'égard de tels services tiers.

Si vous suivez de tels liens, ces sites ou services tiers auront probablement leurs propres politiques sur la protection des renseignements personnels que vous devrez examiner avant de soumettre vos renseignements personnels.

10 Comment mettons-nous à jour la présente Politique sur la protection des renseignements personnels?

Nous pourrons, de temps à autre, modifier la Politique afin de refléter les changements dans nos processus d'affaires ou dans la loi.

Mise à jour du 2023-12-18
